

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 du 13 décembre 2018

Vote du budget 2019 :

- Taux de change moyen retenu de 1 € = 320 HUF.
- Budget basé sur un effectif de 705 élèves pour les trimestres 2 et 3 de l'année scolaire 2018-19 (de janvier à juin) et 710 élèves pour le trimestre 1 (de septembre à décembre) de l'année scolaire 2019-20.
- Augmentation des tarifs des cotisations d'écolage de 2,75 % au 01/09/2019.
- Augmentation du tarif des AES à 35 000 HUF/année scolaire/AES.
- Maintien des autres tarifs au même niveau que l'année dernière (garderie, étude surveillée).
- Recondution de la facturation de 3 000 HUF/année scolaire pour les collégiens au titre de l'activité en technologie.
- Maintien des droits de 1ère inscription à 200 000 HUF.
- Grille salariale du personnel recruté localement, le point d'indice augmente de 3.0 % et passe de 1705 à 1756 au 01/01/2019.

Vote Contre :

0

Abstention :

0

Vote pour :

4

Budapest, le 13 décembre 2018

Le Préviseur,

Joël FLOUDER

Le Président de la Curatelle,

Stéphane ATTHAR

Az Alapítványt a Fővárosi Törvényszék 01-01-0004210 szám alatt nyilvántartásba vette.